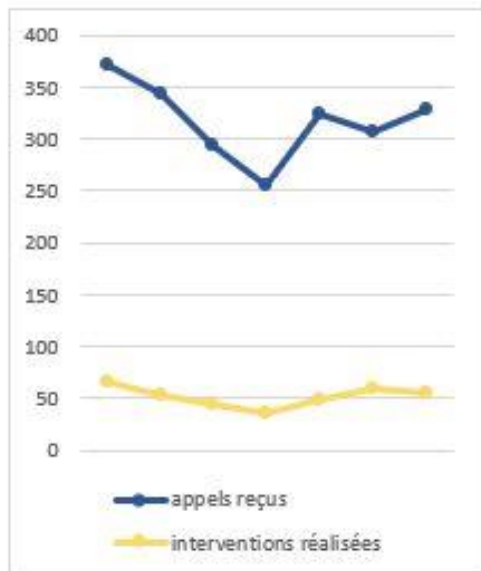


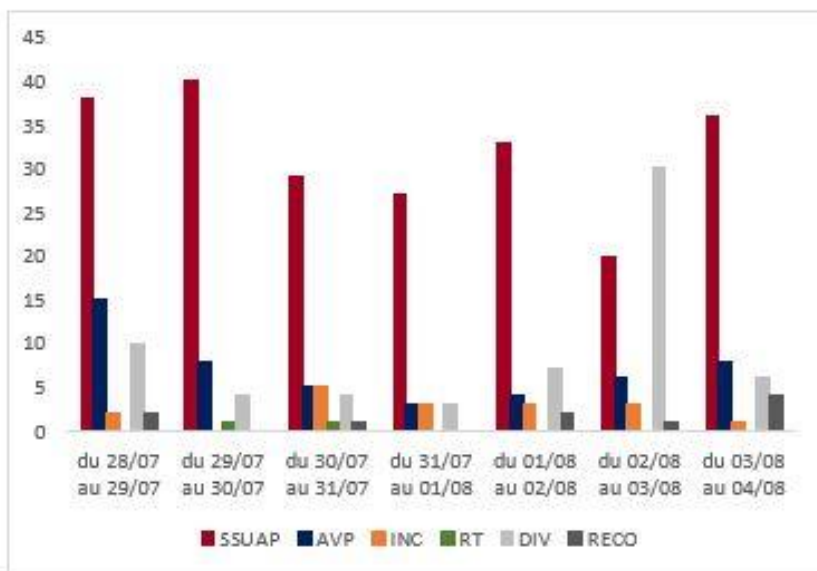


## Activité opérationnelle

APPELS



RÉPARTITION PAR TYPE D'INTERVENTIONS



	du 28/07 au 29/07	du 29/07 au 30/07	du 30/07 au 31/07	du 31/07 au 01/08	du 01/08 au 02/08	du 02/08 au 03/08	du 03/08 au 04/08
appels reçus	370	344	293	254	324	306	329
interventions réalisées	67	53	45	36	49	60	55

	du 28/07 au 29/07	du 29/07 au 30/07	du 30/07 au 31/07	du 31/07 au 01/08	du 01/08 au 02/08	du 02/08 au 03/08	du 03/08 au 04/08
SSUAP	38	40	29	27	33	20	36
AVP	15	8	5	3	4	6	8
INC	2	0	5	3	3	3	1
RT <sup>1</sup>	0	1	1	0	0	0	0
DIV <sup>2</sup>	10	4	4	3	7	30	6
RECO <sup>3</sup>	2	0	1	0	2	1	4

<sup>1</sup> risques technologiques : concernant le gaz, les pollutions et les risques NRBCe.

<sup>2</sup> opérations diverses : concernant les animaux, les inondations, les ouvertures de porte, la protection des biens...

<sup>3</sup> reconnaissances : reconnaissance spécifique, pour levée de doute...



## - Interventions marquantes -

### 29 JUILLET

**VELLECHES** : intervention pour accident de la circulation, voiture contre voiture sur l'autoroute A10, PK 260 sens Province-Paris. 7 blessés légers ont été transportés au Centre Hospitalier de Châtelleraut.

**USSON-DU-POITOU** : intervention pour une intoxication alimentaire collective dans un camp de scouts. 18 jeunes de 11 à 15 ans étaient concernés (vomissements, somnolence, perte de connaissance...) et ont été laissés sur place après le bilan du médecin SMUR.

### 30 JUILLET

**POITIERS** : intervention pour un accident de de la circulation avec une moto seule. Un jeune homme de 17 ans a été gravement blessé et transporté au CHU accompagné du SMUR86.

**DANGER-SAINT-ROMAIN** : intervention pour un feu de paillé en bord de route avec une légère propagation sur deux champs. L'intervention rapide des sapeurs-pompiers du SDIS86 a permis de contenir le feu.

### 31 JUILLET

**CHÂTELLERAULT** : intervention pour un accident de la circulation routière avec un véhicule léger seul. Après désincarcération de la victime, celle-ci a été transportée médicalisée sur le CHU de Poitiers.

### 3 AOUT

**COUHÉ - VALENCE EN POITOU** : intervention pour un feu de bâtiment artisanal. Un magasin de matériel de motoculture de 300m<sup>2</sup> environ a été complètement détruit. Le feu a été maîtrisé à l'aide de 3 lances dont une sur EPSA. Ce sinistre cause le chômage technique du gérant.

**ST-LÉGER-DE-MONTBRILLAIS** : intervention pour un accident de la circulation entre 2 véhicules légers sur la D347 avec 4 personnes concernées. 2 blessées graves ont été transportées de manière médicalisée et 2 blessées légers ont été laissés sur place après avis médical.





## Actualités institutionnelles



### EXERCICE DE SAUVETAGE SUR UN BARRAGE HYDROÉLECTRIQUE EDF – CIS DE L'ISLE JOURDAIN

Mardi 25 juillet, le Centre d'Incendie et de Secours de l'Isle Jourdain était présent dès 9h pour accueillir 5 personnels de l'équipe Secours en Milieux Périlleux pour un exercice de sauvetage sur un barrage hydroélectrique EDF du secteur d'intervention.

Depuis le 22 mai, la société Eiffage Metal, sous-traitante d'EDF était en chantier pour la mise en œuvre d'un remplacement d'une vanne au fond d'une passe du barrage (pièce qui se change tous les 100 ans).

L'objectif de ce 25 juillet était de simuler un ouvrier blessé au fond de la passe avec une impossibilité de remonter.

Après avoir mis en œuvre les premiers secours, passé l'alerte les sapeurs-pompiers de l'Isle Jourdain ont pu procéder à l'abordage de la victime, transmission du bilan et formaliser un point de situation au chef d'unité SMP qui s'est déplacé. Après une reconnaissance, la mise en œuvre de leur matériel et une remontée sécurisée nous avons pu établir le bilan de cette manœuvre :

- Tester la réactivité des salariés et l'application des gestes réflexes ;
- Vérifier l'efficacité du message d'alerte ;
- S'assurer de la transmission de l'information à la hiérarchie ;
- S'assurer de la transmission de l'information aux équipes du SDIS et du GRIMP ;
- S'assurer de la transmission de l'information à EDF ;
- Vérifier la coordination avec les équipes de secours.

Un bel exercice sur un ouvrage particulier ! Merci à tous les participants !

Rédacteur Cne Gransagne Adrien





## Revue médias

### 30 JUILLET 2023 – La Nouvelle République / Centre Presse

#### Près de Châtelleraut, un feu de paille en bordure de route à Dangé-Saint-Romain

Publié le 30/07/2023 à 11h43 | Mis à jour le 30/07/2023 à 11h43

Facebook | Twitter | LinkedIn | YouTube | RSS | DOTS DIVERS JUSTICE - VIENNE

Les pompiers sont à pied d'œuvre depuis le milieu d'après-midi.

© Photo: M. L. / Centre Presse

**Un feu de bottes de paille est en cours depuis ce dimanche après-midi 30 juillet 2023 à Dangé-Saint-Romain, en bordure d'une route. Une déviation a été mise en place en raison du risque de propagation des flammes.**

Ce dimanche 30 juillet 2023, vers 15 h 30, un feu de paille s'est déclaré à Dangé-Saint-Romain (près de Châtelleraut), à proximité de la D164 au lieu dit « Bassac Bodinière ».

**Des bottes de paille dans un champ**

Pompiers, gendarmes et propriétaire sont sur place. Selon les éléments recueillis, le feu est survenu sur des bottes de pailles entreposées dans un champ. Une ligne électrique ou téléphonique pourrait avoir été touchée par les flammes.

**Une déviation mise en place**

Aucun blessé n'est à déplorer. Aucun bâtiment n'a été détruit. Par précaution, en raison de forts risques de propagation des flammes, signalé le Département de la Vienne, une déviation a été mise en place par la D910.

L'origine du feu est intermédiaire pour l'instant. Une enquête de gendarmerie est ouverte.

### 4 AOUT 2023 – La Nouvelle République / Centre Presse

#### Millac : 79 ans plus tard, le souvenir du 4 août 1944 reste intact

ABONNÉS Cet article est réservé aux abonnés numériques.

Publié le 04/08/2023 à 14:00 | Mis à jour le 04/08/2023 à 14:00

Facebook | Twitter | LinkedIn | YouTube | RSS | COMMÉMORATION - MILLAC



Une quinzaine de porte-drapeaux étaient présents pour cette cérémonie.

© Photo: M. L. / Centre Presse

Dimanche 30 juillet 2023, une cérémonie a eu lieu au monument aux morts de Millac pour rendre hommage aux douze maquisards du village victimes de la tragédie du Vigeant. Elle s'est déroulée sous la houlette de Bernard Savard, maire de Millac, en présence des sapeurs-pompiers de l'Isle-Jourdain, d'une quinzaine de porte-drapeaux des associations d'anciens combattants du territoire, des conseillers départementaux et des maires des communes voisines. Plus de 200 personnes s'étaient rassemblées pour perpétuer ce devoir de mémoire.

**Fernande Gaillard réhabilitée**

C'était le 4 août 1944, 79 ans plus tard, le souvenir reste. Maisons pillées, incendiées, église profanée, 20 résistants et 22 civils innocents y perdent la vie. Parmi eux, un bébé de 17 mois et un homme de 73 ans ; preuve de l'indicible cruauté des nazis. La population millacoise a été marquée par cette tragédie. « À Millac, 12 de nos enfants périrent ce jour-là... Ces heures de terreur qui brisèrent tant de vies, tant de familles et qui provoquèrent tant de deuils et destruction ne s'effacent pas », rappelle le premier édile.

Âgés de 19 à 22 ans, les douze Millacois (1) avaient pour mission comme tous les soldats de l'ombre de ralentir la remontée des troupes allemandes. En accomplissant leurs devoirs, ils sont morts pour la France. Cette cérémonie a aussi rendu hommage à Fernande Gaillard (2), injustement exécutée le 17 juillet 1944. Réhabilitée le 28 novembre 2017, son nom figure désormais sur le monument aux morts aux côtés des noms des jeunes Millacois avec la mention « mort pour la France ».

Dans son allocution, Bernard Savard a souligné que ces atrocités et cette barbarie sont toujours d'actualité avec la guerre en Ukraine ; et que pour ce 79<sup>e</sup> anniversaire, le plus bel hommage à rendre aux martyrs est ce devoir de mémoire et de reconnaissance pour ces jeunes tombés au combat. « Nous devons transmettre à nos enfants afin que ces horreurs ne se reproduisent plus. » Après l'appel aux morts pour la France, la cérémonie s'est conclue par l'interprétation du Chant des partisans par Sophie Véjux et une Marseillaise, entonnée par le public.

(1) Les douze maquisards millacois : Louis Augry (20 ans), Henri Beaudon (20 ans), Henri Bertrand (22 ans), Gaïtan Cordeau (19 ans), Raoul Cordeau (21 ans), Gabriel Durand (20 ans), Pierre Goyet (20 ans), André Jeamet (20 ans), François Le Guyader (21 ans), Georges Perrault (20 ans), Louis Querault (22 ans) et Gustave Souchaud (20 ans).

(2) Pendant la guerre, Fernande Gaillard était surveillante auxiliaire de police à Poitiers et travaillait pour la Résistance. Victime d'une malheureuse méprise, elle fut accusée d'espionnage et injustement exécutée le 17 juillet 1944 à Millac. Elle avait 25 ans et était mère d'un petit garçon. 73 ans après sa mort, elle fut réhabilitée grâce aux recherches de Luc Rudolph, historien de la police nationale.

